

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2014

Transcription écrite des débats

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2014 DE BOURBON

20 MAI 2014

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Bonjour Mesdames et Messieurs. Je vous remercie d'assister à notre assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de BOURBON, et je remercie également les personnes qui nous suivent par le biais d'internet. Je donne la parole à Monsieur Gaël Bodénès qui effectue la présentation sur la sécurité relative à notre réunion.

MONSIEUR GAËL BODENES, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE OPERATIONS :

Nous sommes situés au niveau -1 et cette salle dispose de 3 sorties de sécurité par lesquelles s'effectuera l'évacuation si une sonnerie retentit. Vous devrez remonter au 1^{er} étage qui est le rez-de-chaussée, le point de rencontre se situant en face de l'immeuble. Aucun exercice n'étant prévu cette après-midi, cette sonnerie sera réelle. Je vous remercie.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je prends la présidence de cette assemblée en ma qualité de Président du Conseil d'administration.

J'ai le plaisir de vous annoncer la présence des administrateurs suivants Messieurs Baudouin Monnoyeur, Christian Munier, Henry de Chateaufieux, Mahmud Tukur, Christian Lefèvre et Guy Dupont. Je salue également la présence de notre ancien administrateur et fondateur, Monsieur Joseph de Chateaufieux. Autour de moi se trouve le directeur général de BOURBON, Monsieur Christian Lefèvre ainsi que les 2 directeurs généraux délégués, Messieurs Gaël Bodénès et Laurent Renard.

Je rappelle que l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire se compose de tout actionnaire quel que soit le nombre de titres qu'il possède, participant personnellement ou par mandataire à l'assemblée, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes du titre au porteur obtenu par l'intermédiaire habilité, est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, annexée au formulaire de vote à distance, ou de procuration ou encore à la demande d'une carte d'admission. L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir, demandé sa carte d'admission, ou une attestation de participation, ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée.

La présente assemblée a fait l'objet d'un avis de réunion publié au BALO le 11 avril 2014, d'un avis de convocation publié au BALO et au journal d'annonces légales, les annonces de la

Seine, le 28 avril 2014, ainsi que d'une convocation adressée aux actionnaires titulaires d'actions nominatives. Un exemplaire des publications et des lettres ci-dessus mentionnées, ainsi que les documents suivants, sont déposés sur le bureau, la copie de la lettre de convocation, la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, l'inventaire des comptes annuels arrêtés au 31 décembre et leurs annexes, ainsi que les comptes consolidés, le rapport du Conseil d'administration, le tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices, le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne, mises en place par la société. Les rapports des commissaires aux comptes, un exemplaire des annonces de la Seine du 28 avril 2014 ainsi qu'un exemplaire des statuts de la société. Je vous informe que les documents dont la communication aux actionnaires est prévue par la loi, ont été tenus à leur disposition ou leur ont été adressés dans les délais légaux. Je dépose également sur le bureau, le projet des résolutions soumises à votre approbation, tant au titre ordinaire qu'extraordinaire, qui se trouve page 189 à 199 du document de référence. Vous disposez d'un résumé des 30 résolutions dont 17 sont à titre ordinaire et 13 pour l'assemblée générale extraordinaire.

Dans le cadre de ces résolutions, la composition du Conseil d'administration de BOURBON comprend 10 membres incluant 20 % de femmes et 40 % d'administrateurs indépendants. La moyenne d'âge du Conseil étant de 57 ans. Depuis quelque temps, une réflexion globale concernant sa composition était en cours, afin de prendre en compte le changement stratégique du groupe, son champ d'opération dans des pays émergents ainsi qu'une meilleure représentation des femmes au sein du Conseil. Dans ce cadre, vous avez pu constater que de nombreux mouvements d'administrateurs intervenaient cette année.

Je profite de cette tribune pour remercier vivement, les administrateurs non renouvelés ou sortants, à savoir Madame Lan Vo Thi Huyen, Messieurs Henry de Chateaufieux et Guy DUPONT, Philippe SAUTTER, pour leur dédications à BOURBON, et ce pour certains, depuis de très longues années.

Il sera demandé à l'assemblée d'approuver le renouvellement des mandats de Messieurs Christian MUNIER et Benoit MONNOYEUR, ainsi que la nomination de nouveaux administrateurs, Madame Astrid de Bréon, Monsieur Philippe SALLE, Monsieur Bernard SCHMITT qui a une grande expérience dans le monde du pétrolier, et Madame Xiaowei Wang qui est davantage spécialisée dans la finance mais remarquable pour sa connaissance de l'environnement Asiatique et Chinois. De ce fait, la composition du Conseil d'administration résultant du vote de ces résolutions, obtiendrait toujours un résultat de 10 membres, dans lequel le nombre de femmes atteindrait 30 %, et 50 % d'administrateurs indépendants. La moyenne d'âge serait quant à elle de 51 ans.

Concernant le reste des résolutions, la plupart d'entre elles sont destinées à permettre leur utilisation improbable, sans avoir à convoquer une nouvelle assemblée, et n'ont aucun caractère exceptionnel par rapport aux années précédentes.

Nous procédons à présent à la constitution du bureau de l'assemblée, conformément au statut de la société et aux dispositions légales et réglementaires. Pour remplir les fonctions de scrutateur, j'appelle Monsieur Jean-Louis VAUQUEZ, en qualité de représentant de la société JACCAR Holding et Monsieur Henri de Chateaufieux, pour représenter la société MACH INVEST International. Ce sont aujourd'hui les représentants des 2 plus importants actionnaires présents dans la salle qui acceptent cette fonction. Nous désignons Monsieur Laurent Renard pour remplir les fonctions de secrétaire. Le bureau de l'assemblée est à présent valablement constitué.

Conformément aux articles L296 et 98 du Code de Commerce, les membres du bureau de l'assemblée peuvent constater avec moi, qu'au vu de la feuille de présence, le quorum requis pour la validité des délibérations de l'assemblée, est atteint. Un quart des actions ayant le droit de vote pour la partie extraordinaire, et un cinquième des actions pour la partie ordinaire. Je rappelle que le nombre d'actions composant le capital s'élève à 74 559 688 actions contre 2 973 819 qui sont auto détenues par la société et ne disposent pas du droit de vote. Au total, 71 585 869 actions détiennent le droit de vote avec un quorum de 25 % à atteindre, qui représente 17 896 467. Je vous indiquerai ultérieurement le nombre d'actions exactes et de voix représentées. Le calcul provisoire donne un total qui est supérieur à 50 %.

Par ailleurs, depuis aujourd'hui et jusqu'au 23 juin inclus, s'est ouverte l'offre publique d'achat initiée par JACCAR holding, visant les actions de la société. Les documents correspondants et notamment la note en réponse comportant l'avis de l'expert indépendant et celui du Conseil d'administration, se trouvent sur le site internet de BOURBON ainsi que sur celui de l'AMF.

Nous regarderons les performances financières de BOURBON, puis les commissaires aux comptes commenteront leur rapport. Je vous présenterai le rapport du Président et nous aborderons les aspects opérationnels de la société avec la saga des BOURBON Liberty et l'activité Subsea, les perspectives pour BOURBON ainsi qu'un résumé des réalisations en matière de développement durable.

Je demande à l'assemblée de me dispenser de donner la lecture intégrale du rapport de gestion, dont les actionnaires ont pu prendre connaissance avant la réunion, et qui se trouve pages 17 à 76 du document de référence.

Je donne à présent la parole à Laurent Renard pour vous présenter les performances financières de l'année 2013.

MONSIEUR LAURENT RENARD, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE FINANCE & ADMINISTRATION :

Bonjour Mesdames et Messieurs. Pour votre société l'année 2013 se caractérise comme suit :

- La poursuite de la croissance,
- L'amélioration de la rentabilité et du résultat net,
- La génération de cash-flow net positif,
- La réduction de la dette,
- Une proposition de progression de 34 % du dividende.

La croissance du chiffre d'affaires. Il atteint 1 300 000 d'euros soit une hausse de 18,5 %. Elle est due à une augmentation des activités marines de services et Subsea Services, qui est en hausse de 17,5 %. 38 nouveaux navires ont été livrés cette année.

La croissance de la rentabilité. Celle-ci mesure la rentabilité des opérateurs de navires. L'indicateur EBITDAR présente des indicateurs avant les loyers et les plus-values. Il est en hausse de 17,6 % par rapport à l'année dernière pour atteindre 450 000 000 d'euros en 2013. La rentabilité mesurée par le ratio sur le chiffre d'affaires est en hausse de 2 points, soit 34,3 %. La prise en compte de l'activité d'armateurs, de la gestion active de notre flotte, est calculée par l'indicateur de l'EBIT sur le résultat opérationnel, ramené aux capitaux moyens employés. Il est en hausse de 87 % soit 302 000 000 d'euros. Le ratio EBIT sur capitaux employés moyens a augmenté de 4 points. En conséquence, le résultat net est amplifié. De 42 000 000 d'euros, il atteint 115 000 000 d'euros en 2013. C'est le résultat d'une poursuite de la croissance, de l'amélioration de la marge opérationnelle, de la prise en compte des plus-values de cessions, tout ceci malgré un contexte de monnaie et de différence de change défavorable.

Les cash-flows libres sont très fortement positifs. Vous avez su vous montrer patients, nous avons beaucoup investi pour devenir leader tandis que les cash-flows perduraient négatifs. Excepté l'année 2010, durant laquelle nous avons vendu un certain nombre de vraquiers, nous avons obtenu en 2013 un cash-flow fortement positif de 450 000 000 d'euros, grâce à l'amélioration de notre rentabilité et à la gestion active de notre flotte. Qu'avons-nous fait de ces cash-flows nets positifs ? Comme nous l'avons annoncé, nous avons réduit la dette. Si nous prenons son pic tel qu'il est apparu au 30 juin 2013 soit 2 190 000 000 d'euros, c'est 449 000 000 d'euros de réduction de dette qui ont été possibles sur la deuxième partie de l'année. Ce résultat a été possible grâce au programme de ventes de 31 navires sur l'année 2013. Nous avons encaissé un net de 580 000 000 d'euros et enregistré dans nos comptes une plus-value de 140 000 000 d'euros, à la suite de ces cessions.

Le retour aux actionnaires peut-être amélioré. C'est la proposition qui vous ait faite avec une augmentation du dividende de 34 % au titre de l'année 2013, qui font suite à 4 années à

0,74 %. Nous avons ajusté sur ce slide, le montant du dividende unitaire, pour tenir compte des actions gratuites que nous vous distribuons tous les 2 ans.

En conclusion, Les perspectives pour l'année 2014 sont toujours encourageantes. La demande de navires Offshore est soutenue et nous avons annoncé un double objectif. La croissance du chiffre d'affaires de 8 à 10 %. Une légère amélioration de notre taux de marge opérationnelle, le ration EBITDAR sur le chiffre d'affaires. Par ailleurs, nous visons toujours l'amélioration de la rentabilité, la réduction de la dette et l'augmentation du retour à l'actionnaire.

Mesdames et Messieurs je vous remercie, et je redonne la parole au Président.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Merci Laurent. Ces applaudissements sont certainement destinés aux dividendes.

Je donne maintenant la parole à Messieurs Hugues Desgrange du Cabinet DELOITTE et Associés et Alexandre Gruissier du Cabinet EuraAudit, pour vous donner la lecture des commissaires aux comptes sur ces derniers.

MONSIEUR HUGUES DESGRANGE, CABINET DELOITTE ET ASSOCIES :

Bonjour Mesdames et Messieurs. Mon confrère et moi-même allons vous donner lecture des différents rapports que nous avons émis et que nous présentons aujourd'hui à cette assemblée générale.

4 rapports concernent l'assemblée générale ordinaire, et 7 au titre de l'assemblée générale extraordinaire.

1. Assemblée Générale Ordinaire

Vous retrouverez l'ensemble de ces rapports dans la table de correspondance située sur la gauche des slides qui vous sont présentés. En l'occurrence page 158 et 159. Ce rapport sur les comptes annuels présente une opinion sans réserve, et une justification des appréciations relative aux titres de participation. Les comptes consolidés en page 139 et 140 du document de référence, obtiennent une opinion sans réserve, une justification des appréciations relative à l'évaluation des Goodweels et des navires. Aucune observation sur les informations transmises sur le rapport de gestion. La concordance des comptes avec la rémunération et les avantages envers les mandataires sociaux. Aucune observation concernant l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote.

MONSIEUR ALEXANDRE GRUSSIÉ, CABINET EURAUDIT

Mesdames, Messieurs bonjour. Je vous donne lecture de notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Ce dernier se présente en 2 parties :

- Les conventions qui sont autorisées au cours de l'exercice et sont soumises à votre approbation.
- Les conventions antérieurement conclues, qui se sont poursuivies sur l'exercice.

Convention conclue avec PIRIOU SINGAPOUR PTE LIMITED ET CONGTY TNHH DONG NAM (SEAS/PIRIOU)

Ces sociétés appartiennent au groupe PIRIOU dont les administrateurs intéressés sont Monsieur Jacques Armand de Chateaufieux et Monsieur Christian MUNIER. L'objet de cette convention porte sur une commande en date du 26 septembre 2013, de 4 navires de type FSIV pour un total de 29,1 millions d'euros. Au 31 décembre 2013 les versements d'acomptes s'élevaient à 1,9 millions d'euros. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'administration en date du 26 août 2013.

Conventions conclues avec Sociétés du groupe JACCAR dont les personnes intéressées sont Monsieur Jacques Armand de Chateaufieux et Madame LAN VO

Convention du mandat de gestion de la société Bourbon Ben Luc confiée à une filiale au Vietnam de la société JACCAR Holding. La rémunération est de 5 % du résultat avant impôt et s'élèvera à 660 000 000 de dong vietnamiens. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'administration du 26 août 2013.

Contrat de cession des 10 377 195 actions de la société BOURBON qui sont détenues par BOURBON en faveur de JACCAR Holding SA et Sa VN infrastructure investment service joint stock company, pour un montant total de 228,7 milliards de dong vietnamiens. Au 31 décembre 2013, la convention désignant JACCAR Holding porte sur un montant de 3 744 000 actions pour un montant de 82,530 milliards de dong vietnamiens. Elle a été autorisée par votre Conseil d'administration du 2 décembre 2013.

Conventions approuvées au cours de l'exercice antérieur qui se sont poursuivies sur l'exercice.

3 conventions avec le groupe SINOPACIFIC. Des commandes assorties d'avances pour la société ZHEJIANG SHIPBUILDING CO, Ltd dont 2 navires ont été livrés en 2013 pour un montant de 87 millions de dollars. Des commandes en cours portent sur 7 navires pour 327,3 millions de dollars. En fin d'année 2013 les paiements d'acomptes s'élèvent à 250 millions de dollars.

Convention avec la société CROWNSHIP LIMITED. Accord d'un cadre de prêt de 400 millions de dollars signé entre la CHINA EXIM BANK et CROWNSHIP, avec une acceptation de BOURBON de fournir à la CHINA EXIM BANK une garantie de remboursement du prêt. Au 31 décembre 2013 le montant effectivement retiré et couvert par cette garantie s'élève à 111 millions de dollars.

Conventions entre les sociétés CRONERA LIMITED ET ZHEJIANG SHIPBUILDING CO. Elles concernent des commandes de 62 navires qui ont été livrés en 2012 et 2014 dont :

- 8 navires Offshore de type PSV pour 204,8 millions de dollars, qui se substituent à la commande des 20 SPU 1 000 initialement prévus. Ces commandes ont donné lieu à des acomptes d'un montant de 53,2 millions de dollars.
- 5 navires Offshore de type PSV pour 72,9 millions de dollars, avec des acomptes représentant 18,2 millions de dollars.
- 38 navires de type PSV et AHTS dont 20 ont été livrés pour 298,6 millions de dollars et 18 sont en attente de livraison pour un montant de 393,4 millions de dollars. Les acomptes représentaient 99,1 millions de dollars.

3 Conventions avec le groupe PIRIOU

- Contrat avec la société SEAS pour des commandes de navires assorties d'avances dont 2 Surfers et 3 FSIV ont été livrés pour un montant de 21 millions d'euros.
- Contrat avec la société PIRIOU Ingenierie pour des commandes initiales de 42 bateaux de sauvetage ramenées à 30, pour une estimation de 8 millions d'euros. Livraison de 12 canots pour un montant de 2,2 millions d'euros. Les commandes en cours pour les 18 canots restants représentent 3,5 millions d'euros, et ont donné lieu à des avances pour 2,9 millions d'euros.
- Contrat avec les établissements BOPP TREUILS JEB pour des commandes de 6 lots d'équipements de ponts et bossoirs pour 2,4 millions d'euros, dont 3 lots ont été livrés pour 2,1 millions d'euros. Les avances des 3 restants à livrer représentent 1,1 million d'euros.

2 Conventions avec la société JACCAR HOLDING SA

- Facturation des prestations de direction pour un montant de 160 000 euros.
- Facturation des prestations de services relatives à l'organisation de la session de participation Bourbon Ben Luc détenue par BOURBON SA, pour un montant de 108 318 dollars.

Convention avec la société Marine SAS

- Facturation des prestations d'assistance et de conseils pour un montant de 150 000 euros.

Le rapport sur les engagements règlementés est le dernier dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire et concerne le Président du Conseil d'administration sur la gestion des risques et le contrôle interne. Aucune observation n'est formulée.

MONSIEUR HUGUES DESGRANGE, CABINET DELOITTE ET ASSOCIES :

2. Assemblée Générale Extraordinaire

Les rapports de l'AGE sont liés aux résolutions qui seront votées ultérieurement et concernent le capital.

18e résolution la réduction du capital : Délégation du Conseil d'administration pour une durée de 18 mois comportant les pouvoirs d'annulation dans la limite de 10 % de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat de BOURBON. Aucune observation.

Emissions d'actions de diverses valeurs mobilières avec le maintien du droit préférentiel de souscription : Délégation de Conseil de 26 mois pour un montant maximum de 8 millions d'euros. Aucune observation. Possibilité d'un rapport complémentaire à émettre lors de l'utilisation de cette autorisation.

Rapport d'émissions d'actions et de diverses valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription : Vous retrouverez pour chacun des rapports sur votre gauche, les résolutions concernées, numéros 21, 22 et 23 que vous aurez l'occasion de voter tout à l'heure. Délégation de compétence au Conseil pour une durée de 26 mois, autorisation de fixer le prix des missions dans la limite de 10 %, avec un montant ne pouvant pas excéder 4 millions. Aucune observation mais un éventuel rapport complémentaire lors de l'utilisation.

Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (24e résolution) : Autorisation du Conseil d'une durée de 26 mois dont le montant nominal global ne pourra pas être supérieur à 10 % du capital. Aucune observation mais un éventuel rapport complémentaire lors de l'utilisation.

Autorisation d'attribution d'option de souscription et/ou d'achat d'actions (25e résolution) : L'autorisation est donnée au Conseil pour 38 mois avec un nombre total d'options ne pouvant dépasser 5 % du capital. Aucune observation.

Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre (26e résolution) : Autorisation pour une durée de 38 mois avec un nombre total d'options ne pouvant excéder 5 % du capital. Aucune observation.

Missions de diverses valeurs mobilières et suppression du droit préférentiel de souscription (27e résolution) : Autorisation pour une durée de 18 mois leur fournissant la compétence de

décision d'émissions BSA, de PSAN ou de PSAR, réservées aux mandataires sociaux, pour un montant maximum de 1 million d'euros. Aucune observation mais un éventuel rapport complémentaire lors de l'utilisation.

Augmentation d'un capital réservé aux adhérents d'un plan d'épargne de l'entreprise (28^e résolution) : Délégation au Conseil pour une durée de 28 mois avec montant maximum de 5 millions d'euros. Aucune observation mais un éventuel rapport complémentaire lors de l'utilisation.

Je vous remercie de votre attention.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Merci Messieurs. Je vous présente maintenant le rapport synthétisé du Président, sachant que son intégralité se trouve dans le document de référence des pages 165 à 175. Je vous rappelle que notre Conseil d'administration est composé de 10 membres dont 4 administrateurs indépendants. Au cours de l'année 2013, il s'est réuni 7 fois avec un taux d'assiduité de 79 % en moyenne.

Le conseil a suivi les grandes orientations stratégiques du groupe et en particulier « BOURBON 2015 Leadership strategy », la mise en œuvre du plan de transformation « Transforming for beyond », sur sa partie financière en particulier. Comme vous l'avez constaté, nous nous sommes souciés de ce qu'il adviendrait des dirigeants mandataires sociaux, de leur reconduction et du gouvernement d'entreprise. Le Conseil a également décidé de missionner le Président pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie financière, apporter son éclairage sur les axes de la communication financière du groupe et promouvoir l'image de la société au travers des médias. Il s'est réuni comme chaque année lors de journées stratégiques avec un taux de participation de 100 %, et a développé sa proximité avec les membres du comité exécutif.

Le Conseil dispose de 2 comités qui sont présidés par des administrateurs indépendants, dont : Le comité d'audit qui s'est réuni 3 fois avec un taux de participation de 100 %. Ses préoccupations sont la revue des comptes, le suivi des conventions réglementées et d'audit interne notamment. Le comité des nominations des rémunérations et de la gouvernance s'est réuni 2 fois avec un taux d'assiduité de 100 %. Ses fonctions concernent la revue de la composition du Conseil d'administration, de la rémunération des mandataires sociaux ainsi que des avis sur les plans de stock-options et d'actions gratuites, à soumettre au Conseil d'administration.

Désormais, les entreprises doivent soumettre pour avis, à l'assemblée générale, des résolutions portant sur la rémunération des mandataires sociaux, que nous nommons le « Say on Pay », c'est-à-dire, expliquez-vous sur les rémunérations. Cette consultation vous sera demandée au titre des résolutions numéros 15, 16 et 17 puis soumises à votre vote. Il s'agit des informations exhaustives, suivant le format recommandé par le code AFEP MEDEF. Dans le rapport de gestion du document de référence 2013, c'est au chapitre III.3.1, à la rubrique rémunération du Président du Conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués. La rémunération des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance. Le Président du Conseil d'administration, Monsieur Jacques Armand de Chateaufieux, ne perçoit aucune rémunération directe de BOURBON, hormis les jetons de présence. Il est salarié de la société JACCAR Holding. Holding animatrice ayant une participation importante dans BOURBON. À ce titre il perçoit des prestations de management, comme il est indiqué dans le rapport des commissaires aux comptes. Les rémunérations du directeur général et des directeurs généraux délégués sont composées d'une partie fixe, et d'une partie variable annuelle, ainsi que certaines années d'une allocation d'option de la souscription d'actions, liée à des conditions de performances. En ce qui concerne la partie fixe, le comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance veille à ce que les rémunérations fixes soient en cohérence, avec la politique de rémunération de l'ensemble des cadres occupant des positions clé dans le groupe. Il évalue par ailleurs, l'homogénéité de la politique de rémunération vis-à-vis des sociétés du SBF120 dont nous faisons partie, qui est de taille et de positions similaires, ainsi qu'au regard d'entreprises internationales opérant sur le même secteur d'activités. En ce qui concerne la partie variable, le Conseil d'administration a défini depuis plusieurs années une procédure de calcul, assise sur la rémunération fixe. La part variable peut atteindre un maximum de 70 % de cette dernière dans le cas où les objectifs sont dépassés. Les critères sont révisés annuellement et pour une partie, alignés sur les objectifs des cadres clé du groupe. Ils sont structurés de façon suivante :

- 40 % en faveur des opérations de performance en matière de sécurité et de taux de disponibilité de la flotte.
- 40 % pour des objectifs économiques de performances financières liées à la rentabilité.
- 20 % pour des objectifs qualitatifs personnels.

Dans ce contexte, la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2013 a été de 15 000 euros de jetons de présence concernant le Président. Il apparaît pour le directeur général et administrateur 240 000 de rémunération fixe et 214 000 de rémunération variable, auxquels s'ajoutent des stock-options, des honoraires de prestations et des jetons de présence. Concernant Monsieur Gaël Bodénès directeur général délégué, sa rémunération fixe atteint 265 000 euros ainsi qu'une partie variable de 135 150 euros, auxquels s'ajoutent 60 000 stock-options. La rémunération fixe de 330 000 euros, la partie

variable de 168 300 euros ainsi que des stock-options attribuées en 2013 pour un total de 60 000 options, sont attribués au directeur général délégué Monsieur Laurent Renard,

Je souhaiterais que dans un premier temps Monsieur Gaël Bodénès, puis Monsieur Christian Lefèvre, vous narrent la réalité de l'entreprise, à savoir ce que les femmes et les hommes de BOURBON réalisent durant leur vie professionnelle « Satisfaire le client avec efficacité opérationnelle et y prendre du plaisir ».

Je donne la parole à Monsieur Gaël Bodénès pour une partie des activités opérationnelles puis à Monsieur Christian Lefèvre pour vous présenter nos perspectives et le rapport sociétal et environnemental.

MONSIEUR GAËL BODÉNÈS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ OPÉRATIONS:

Merci Jacques. Bonjour Mesdames et Messieurs. Comme vous le constaterez, l'année 2013 a été marquée par une activité soutenue en Offshore profond, mais surtout en Offshore continental. Je vais vous présenter en 3 temps la partie opération :

- 1. Les résultats opérationnels 2013 sont en adéquation avec nos objectifs. Nos clients sont satisfaits et nous nous sommes concentrés sur la réalisation des opérations en route vers l'excellence opérationnelle.
- 2. Je reviendrai sur la saga des Bourbon Liberty qui est une réussite particulière qui nous a permis de devenir un des leaders mondiaux en Offshore continental.
- 3. De belles perspectives offertes par l'activité Subsea. Mais derrière les métiers sous-marins ce sont surtout des hommes et des femmes de BOURBON que je souhaiterais vous présenter.

Qu'en est-il de nos résultats opérationnels en 2013 ? Ils sont en ligne avec nos objectifs et en progression. Ce sont nos résultats sécurité qui s'améliorent, ainsi que la fiabilité technique et la maîtrise de nos coûts. C'est une flotte moderne, la plus moderne du marché, que nous opérons dorénavant. Cette année, nous avons pris livraison de 20 Bourbon Liberty en Offshore continental ainsi que de nos premiers Bourbon Explorer 500 en Offshore profond, qui sont des PSV de taille moyenne de nouvelle génération. C'est une flotte moderne qui est une des plus jeunes du marché, en ligne avec les besoins de nos clients.

Durant l'année 2013 mais aussi en 2014, le marché est soutenu grâce au prix élevé du baril, mais nos clients sont concentrés sur l'optimisation de leur coût en termes d'opérations et d'investissements. Quant à l'offre mondiale de navires, elle confirme définitivement le succès de la modernité de ces derniers. En Offshore profond il est à noter de nombreux navires sur le segment PSV.

La sécurité - Cette année, nous sommes fiers de nos résultats en termes de sécurité qui progressent de 30 % environ pour atteindre un objectif de 0,48 incident par millions

d'heures travaillées. Ces résultats se trouvent parmi les meilleurs de l'industrie et découlent de différentes campagnes de sécurité durant l'année, mais c'est surtout le fruit de l'engagement de tout un chacun chez BOURBON. Je souhaiterais féliciter toutes nos équipes et leur dire un grand bravo. Il faut continuer dans cette direction.

Disponibilité de la flotte- Il n'y aurait pas d'excellence opérationnelle sans une flotte moderne qui soit adaptée aux besoins de nos clients. Dorénavant, nous opérons 497 navires à fin mars avec une flotte fiable et un taux de disponibilité supérieure à 95 % sur ce premier trimestre. Notre stratégie d'investissement est basée sur la standardisation. Notre flotte est unique et correspond à plus de 80 % aux critères suivants :

- Une importante manœuvrabilité
- Une économie d'énergie
- Une construction en série afin d'optimiser nos investissements.

Il est à noter qu'en juin 2014 nous prendrons livraison du 500^e navire qui opérera en Afrique.

Compétence - Il n'y aurait pas de navire et d'opération de navire sans les équipes professionnelles et engagées. Nous avons 2 axes principaux de développement :

- Un investissement annuel de 20 millions d'euros pour les formations. Il s'agit à titre d'exemple sur la photo, d'un séminaire de nos officiers en Asie.
- Un développement de nos compétences locales car nous souhaitons être proches de nos opérations et de nos clients, et dont 80 nationalités composent BOURBON.

La fiabilité technique - C'est un point clé dans notre métier. Pour des raisons de réglementations internationales, nos navires sont arrêtés tous les 3 ans. Vous observez sur la photo les traves du Bourbon Oceanteam 101 qui sont en cours d'arrêt technique. On aperçoit les 3 tunnels à l'avant ainsi que les hommes pour vous donner une idée de la taille. Sur la photo du bas, l'état du navire est comme neuf. En 2010 nous réalisons ce type d'opération en 38 jours mais aujourd'hui nous sommes capables de l'effectuer sur une période inférieure à 30 jours, en moyenne 27 jours. Nous disposons d'un taux de disponibilité globale de notre flotte de 94,5 % en 2013. Je vous rappelle que l'objectif 2015 est de 95 %.

Réduction des COÛTS - Une discipline dans la gestion des coûts d'exploitation et d'investissements. Son indice opérationnel affichait 206,5 points en 2012 pour une progression de 2,5 points en 2013 à 104. Notre objectif pour 2015 est de 96 %. Nos coûts d'investissements doivent être sous contrôle. À ce titre, nous bénéficions d'une standardisation des équipements mais c'est aussi la construction de navires en série. En fonction des cycles du marché nous devons optimiser les commandes. Nous devons réduire nos coûts afin d'améliorer nos résultats mais également les réduire pour nos clients.

Préparer le futur - Début 2013, nous avons déployé le plan « Transforming for beyond ». Trois axes de déploiement pour la partie opération :

- Nos clients : À travers la mise en place de « MyBOURBON » qui est une plateforme web qui leur permet de suivre leurs opérations et leurs navires en temps réel.
- « Under the flag of excellence » : ce sont des moyens dédiés au succès de nos équipes au travers du lancement de différentes campagnes sécurité. La progression du taux d'engagement de nos équipes de 8 % entre 2010 et 2013.
- Nos opérations « BOURBON Way » : Par lesquelles nous améliorons l'efficacité opérationnelle. Les achats ont été centralisés afin de bénéficier d'un meilleur effet de volume, et nous standardisons nos différents systèmes d'exploitation et en particulier le reporting des navires.

En conclusion, Nous sommes en route vers l'excellence opérationnelle. Nous nous concentrons sur la réalisation de nos opérations grâce à des navires modernes qui sont adaptés aux besoins de nos clients, à des équipes professionnelles et engagées, et nous préparons le futur à travers notre plan « Transforming for beyond ».

Nos clients sont satisfaits et cela se traduit notamment par le succès des Bourbon Liberty. Je souhaiterais ouvrir ce focus sur les Bourbon Liberty en vous présentant le Bourbon Liberty 320 qui est le 100^e de la série. Il a été livré en fin d'année 2013 et opère aux Qatar au Moyen-Orient. Quelles sont les clés de ce succès ? C'est d'abord l'identification d'un besoin d'un marché. En 2006, lorsque débute la saga des Bourbon Liberty, nous constatons que la plupart des navires opérant sur le secteur de l'Offshore continental ont été construits dans les années 70. De fait, leur moyenne d'âge est d'environ 25 à 30 ans. C'est un marché mature, très compétitif dont à l'époque les principaux compétiteurs ne renouvellent pas leur flotte. Nos clients, qui depuis le début des années 2000, opèrent en Offshore profond avec des navires de dernière technologie, se demandent pourquoi ils opèrent en Offshore continental avec des navires de 30 ans d'âge. Nous avons décidé de transférer la technologie de l'Offshore profond vers le continental. Cela signifie des opérations plus sûres et plus rapides, une amélioration de la consommation des carburants, une meilleure fiabilité ainsi que des capacités de cargo supérieures. Un nouveau concept unique a été développé, le Bourbon Liberty. C'est un navire qui répond à l'ensemble de ces critères, avec une propulsion diesel électrique pour une meilleure consommation, des « thrusters » azimutaux à l'avant ainsi que des tunnels à l'arrière et un système de positionnement dynamique de classe 2 qui est commandé depuis la passerelle. Dès le début, les Bourbon Liberty ont été dessinés pour la construction en série. Je vous propose de regarder un film qui illustre ce design.

Bourbon Liberty 200 – vous voyez à l'écran un navire continental à propulsion classique qui sera transformé en propulsion diesel électrique. Les hélices, l'arbre de propulsion ainsi que le moteur ont été supprimés et remplacés par des moteurs positionnés sur le pont qui permettent d'offrir des capacités supérieures (+30 %), et afin d'améliorer la manœuvre

habilité, des thrusters azimutés ont été placés à l'arrière. De façon simplifiée ceci correspond à un navire releveur d'ancre que sont les Liberty 200.

Bourbon Liberty 100 - Afin de conserver l'effet de série le treuil et le rouleau arrière ont été ôtés, de façon à nécessiter moins de puissance. La taille des moteurs et des thrusters arrière ainsi réduite permet d'obtenir un PSV capable de réaliser des opérations cargo tout en bénéficiant de l'effet de série. Ce sont les Bourbon Liberty 100. Ainsi nous avons décidé de passer une commande en 2 temps de 111 navires.

Bourbon Liberty 300 - Qui va être capable de construire et de réaliser ce challenge ? Nous nous sommes associés avec le chantier SINOPACIFIC en Chine. À l'image vous voyez une ligne de construction sous hangars des Liberty 300, où la coque est réalisée. Sur la droite vous pouvez observer les Bourbon Liberty 150, des PSV en phase d'armement avant d'être mis à l'eau et de partir aux essais.

Sur ces 5 dernières années nous avons pris livraison de 20 navires en moyenne par an. Cela ne c'était jusqu'alors jamais fait dans notre industrie. C'est 1 navire tous les 15 jours pendant 5 ans. Nous devons suivre la construction, l'armement et trouver des clients. Ce fut notre tâche pendant 5 ans et c'est exceptionnel.

Très rapidement, les Liberty en opération ont démontré leur avantage. Une série de photos démontrent que leur manœuvrabilité exceptionnelle et leur système de positionnement dynamique, leur permet d'opérer plus près des plateformes. En haut à gauche, il s'agit d'un transfert de passagers au Nigéria. À droite, ce sont des opérations cargo près des plateformes que nous pouvons pratiquement toucher. D'où le système de redondance de positionnement de classe 2. Mais il s'agit surtout de navires construits pour transférer les cargos. En haut à gauche, les clients utilisent le pont d'un navire très optimisé. À droite, il s'agit du BOURBON Liberty 328 en opération de relevage d'ancres. Mais nos clients utilisent les capacités de nos Liberty pour utiliser leur puissance maximum et nous sommes capables d'opérer pendant la mousson en Asie (en bas à gauche), mais aussi durant les tempêtes en Egypte. Le succès de la standardisation a permis très vite de rendre nos navires très fiables. Le diagramme sur votre gauche permet de visualiser qu'à partir de 2012, nous avons atteint un taux de disponibilité technique supérieur à 95 %, correspondant à une avance de 3 ans sur le plan BOURBON 2015, pour l'ensemble de notre flotte. Sur la droite, ce sont les tarifs et les taux d'utilisation élevés qui se situent aux alentours de 90 % dès les années 2012. C'est un succès commercialement reconnu auprès de l'ensemble de nos clients que sont les majors, les compagnies nationales, les contracteurs pétroliers et, les compagnies indépendantes. Dorénavant, ces navires opèrent dans le monde entier, en Méditerranée, en Afrique de l'Ouest, en Asie, au Mexique et au Brésil. Sur la photo en bas à gauche, le Bourbon Liberty 151 en essai d'équipements lutte incendie en Chine, et sur votre droite le PSV Altamira qui est un Liberty 150 qui débutera son contrat avec PEMEX au Mexique. Nos clients sont satisfaits et nous pouvons être fiers de cette saga, de cette réussite unique.

Il s'agit d'activités sous-marines à haute valeur ajoutée, qui sont réalisées par les hommes et les femmes de BOURBON, dont je vais maintenant vous parler.

Je vous rappelle que la durée de vie d'un champ pétrolier est d'environ 30 ans. Il débute par une phase de développement de 2 à 5 ans, la sismique puis les activités de forage qui permettent de confirmer la présence d'une nappe de pétrole. La phase de construction est entamée si cette dernière est attestée, puis entraîne l'intervention de BOURBON qui se positionne comme soutien en faveur d'importantes compagnies de construction de type technique. Notre principale activité se situe pendant la phase d'exploitation qui est la plus longue et dure entre 10 et 25 ans. Nous soutenons les opérations et réalisons la maintenance pour le compte de nos clients, que nous pouvons modifier au fur et à mesure en fonction de la vie des champs. La dernière phase, celle de démantèlement, dure entre 2 et 5 ans. Chaque opération SUBSEA est unique où le client est à bord de nos navires 24 heures sur 24. Nous devons accorder toute une panoplie de métiers, l'engineering, les navires, les grues, les ROV ou l'hôtellerie ainsi que des services spécialisés, pour pouvoir réaliser nos opérations.

Les différents métiers :

L'ingeneering - Prévoyance, organisation, planification et préparation des procédures afin de permettre la réalisation des opérations. Nous faisons appel à nos équipes internes. Marseille pour les opérations autour du navire pour les équipements du client. L'Italie pour les opérations en rapport avec les robots sous-marins. Une opération réalisée à 2 000 ou 3 000 mètres de fond nécessite 2 à 3 heures de descente. Chaque heure compte.

Les navires - Grâce à notre flotte nous pouvons nous rendre au-dessus des installations. Nous opérons 17 navires en SUBSEA dont 5 sont en construction. C'est une gamme de navires qui satisfait toutes les demandes de nos clients sur la phase opération du champ. L'objectif et le travail de nos équipes consistent en la conduite du navire mais surtout son positionnement au plus près des installations. Leur rôle consiste à coordonner tous les métiers et l'ensemble des opérations qui se dérouleront à bord.

Les grues - À bord des navires se trouvent une gamme de grues comprises entre 1 et 100 tonnes qui doivent être capables de compenser les mouvements du navire.

Les ROVs - Les ROV sont des petits robots sous-marins qui remplacent l'homme et ont une fonction de visualisation grâce à des caméras, et de manipulation car ils comprennent 2 bras aptes à manœuvrer des charges d'environ 150 kg. Il accompagne le colis tout au long de la descente. Sur la photo en haut à droite, il sera contrôlé par des pilotes qui visualisent la situation en 3D et opèrent ce petit robot par des profondeurs de 2 à 3 000 mètres de fond. Sur la photo en bas à droite, l'ombilical permet de contrôler le ROV et lui envoie la puissance, en prenant garde de ne pas les bloquer dans le fond.

Le service d'hôtellerie – À bord de nos navires, c'est un métier que l'on a tendance à oublier. En opération SUBSEA, aux alentours de 100 personnes cohabitent en permanence. Sur votre gauche, une photo d'un carré du Bourbon Evolution, ou une cabine standard.

Les services spécialisés – Nous pouvons réaliser différents types d'interventions dont nous vous présentons à titre d'exemple, le Bourbon Enterprise ancré, qui effectue une opération de maintenance d'une tête de puits de surface. Le BOURBON 803 est en opération de plongée. En bas à droite, une photo de la tête de puits que nous installons régulièrement sur nos navires. Ce type d'opération qui était réalisé par les plateformes de forage il y a maintenant 4 ans durait 4 à 6 jours, et dorénavant accompli en 24 heures grâce à nos navires.

Je souhaiterais terminer par une mise en perspective. Nous avons dessiné au milieu de la slide à l'échelle réelle, ce que représente la taille du navire. C'est le petit point situé en haut au milieu de l'écran, le grand trait étant les câbles de grue des 2 ombilicaux et les ROV qui descendent. Nous opérons dans des profondeurs qui sont similaires à 8 ou 10 fois la taille de la tour Eiffel. Au fond de la mer nous devons nous assurer que les 3 câbles ne se mélangent pas malgré le noir et la très forte pression. C'est ce que réalisent tous les jours les équipes de Bourbon Subsea Services. Je vous propose d'aller à leur rencontre afin qu'ils vous parlent de leur métier. Monsieur Christian Lefèvre interviendra par la suite et vous présentera la partie perspective. Je vous remercie.

Projection du film BOURBON : « Under the flag of excellence - Bourbon Subsea Services on board »

MONSIEUR CHRISTIAN LEFEVRE, DIRECTEUR GENERAL :

Voilà je pense qu'avec ce film vous avez une belle idée de nos opérations Subsea, et surtout vous pouvez voir à quel point nos équipes en sont vraiment les maîtres de ces opérations. Elles sont importantes pour nos clients. Alors nous allons maintenant faire un point sur les perspectives dans notre métier et de votre société. Nous évoluons dans un marché de l'Oil & Gas qui est toujours porteur avec la demande toujours présente de navires Offshore. Cependant, il est à noter qu'en termes d'offres de navires, et notamment dans le segment des PSV Offshore profond, 350 navires sont en construction et ils auront un impact négatif sur l'équilibre du marché en affectant les prix et les taux d'utilisation. BOURBON a anticipé ce phénomène et tente de fortement contractualiser les navires afin de dépasser cette période de surcapacité.

La stabilité du prix du baril depuis plusieurs années est propice aux investissements des pétroliers. Le graphique supérieur indique les chiffres des recettes d'exploitation de l'Offshore continental avec des courbes de croissance de 7 % annuelles. Sur la partie inférieure se situe l'Offshore profond avec des dépenses de 10 % annuelles. La production décline fortement et les réserves doivent être renouvelées, avec un taux de déplétion en chute. Les prévisions de BP Energies indiquent que la demande va s'accroître avec une

prédominance des énergies fossiles et notamment de pétrole et de gaz. L'accroissement de ce marché implique une flotte importante de navires.

En Offshore continental : Flotte des AHTS le remorqueur/ancreur : 1 400 navires dont 28 % de la flotte actuelle nécessite un remplacement car elle est supérieure à 25 ans. 100 bateaux sont en construction. Prévision d'un marché assez équilibré. Flotte des PSV le transporteur : Elle atteint un nombre total de 300 navires. En conclusion, la croissance de l'offre de navires Offshore est plutôt limitée de par l'effet de substitution des navires anciens.

En Offshore profond : Flotte des PSV : Elle est plutôt récente et comprend 950 navires dont 4 % à plus de 25 ans et 350 navires sont en commande. Flotte des AHTS : Le marché est moins important : 500 bateaux dont 76 ont plus de 25 ans et 11 % de la flotte en service est en construction.

Quelles sont nos perspectives et comment avons-nous contractualisé notre flotte pour répondre à ces impératifs de marché ? En offshore continental : +2 % de croissance de la demande. Les Bourbon Liberty sont capitalisés et en cours d'amélioration. Il existe sur le marché très peu de navires équivalents. En Offshore profond : 41 PSV sont en service dont 76 % sont contractualisés pour une période supérieure à 6 mois. Notre objectif est d'obtenir des contrats plus importants dans la durée et de contacter nos réseaux de clients et nos partenariats stratégiques pour éviter la surcapacité. Une croissance plus faible pour l'année 2015 qui prévoit la livraison de 12 navires contre 38 qui arriveront sur le marché en 2014. Pour cette raison nous maîtrisons la maturation de notre modèle de croissance et l'amélioration de notre rentabilité. Les contrats seront révisés pour d'éventuels repositionnements sur une durée plus importante. La fiabilité et la disponibilité technique de la flotte seront nos priorités. Nos investissements (OPEX) feront l'objet d'un contrôle davantage disciplinaire et les coûts généraux seront encadrés et maîtrisés. BOURBON est devenu un leader mondial qui comprend plus de 500 navires sur le marché : 203 navires supplies, 18 Subsea, 12 robots et 267 Crewboats.

Notre chiffre d'affaires - 50 à 60 % de notre chiffre d'affaires est réalisé en Afrique de l'Ouest. La zone de l'Asie du Sud-Est est en forte croissance : + 15 navires cette année. La zone Middle East définie par la Méditerranée et l'Inde dispose d'une flotte importante. Le continent Américain et Sud-Américain, principalement Mexique et Brésil mais aussi Trinidad, bénéficie d'une belle flotte.

BOURBON est un leader, être leader engage à des obligations en termes de développement durable. Maintenant je vais vous faire un point sur la responsabilité sociétale de l'entreprise.

1°/ La sécurité est un facteur déterminant de l'engagement. Vous avez déjà vu ce graphique mais c'est la priorité. C'est ce qui permet d'avoir des contrats dans la durée avec nos clients et

nous mettons beaucoup d'énergie pour réduire le nombre d'accidents et faire que tout le monde rentre en bonne forme à la maison après son embarquement.

2°/ Réduire l'empreinte carbone des navires. Cette opération s'effectue en 3 étapes :

- La conception, le design et le choix des propulsions.
- La possibilité de mesurer la consommation.
- La gestion conjointe de l'utilisation du navire avec le client. Améliorer les pratiques de conduite : -10 à 15 % de consommation en maîtrisant la conduite du navire selon la météorologie et les impératifs fournis par le client.

Ces éléments réunis peuvent permettre jusqu'à 30 % d'économie de consommation de carburant. Les Bourbon Liberty et Evolution sont reconnus pour leur sobriété par l'ensemble de nos clients.

3°/ Cette année, nous avons décidé de renforcer notre politique compliance. Il s'agit de travailler et d'opérer dans des pays dans le respect de leurs lois et des règlements externes qui sont quelquefois transmis par nos clients. Mais également en prenant en considération les procédures internes et les politiques de BOURBON ainsi que les grands principes éthiques. En 2013, un grand programme sur mesure comportant 6 étapes a été élaboré par la direction, le COMEX, servant à évaluer les risques. Une procédure a été instaurée et nous sommes dans la phase communication à l'intérieur de l'entreprise, et auprès de nos équipes. Enfin, interviendra le pilotage et la surveillance du fonctionnement de ce programme incluant un système de sanctions dans le cas où ces règles ne seraient pas respectées. Une formation spécifique sur la compliance a été suivie par 500 personnes de nos équipes à travers le monde.

4°/ Nous sommes un groupe multiculturel et nous développons les compétences et le professionnalisme de nos équipes. Nous opérons dans 50 pays et comptons 11 000 collaborateurs de 83 nationalités. 700 d'entre eux ont été embauchés et intégrés dans l'entreprise en 2013, et 20 millions d'euros ont été investis dans la formation de nos 15 training center (160 000 heures), représentant 4 jours de formation pour la moitié des effectifs en 2013. Nous avons également formé 500 managers à terre lors de ces 2 dernières années. D'autre part, le taux de rétention de nos officiers sur les navires est très satisfaisant. Un devoir d'ancrage local. En Indonésie les pilotes féminins de Crewboat sont formés par les écoles de la Marine Marchande locale puis par BOURBON sur le terrain. 85 % des pilotes Nigériens sont localement formés et originaires du Nigéria. En Asie et en Amérique du Sud les effectifs locaux représentent + de 80 % des effectifs opérant dans la région. Ce pourcentage est en hausse régulière en Afrique grâce à nos efforts de formation.

5°/ Des actions de solidarités en Afrique sont menées sous forme de campagne de prévention avec nos équipes, contre le paludisme au Nigéria et contre le virus du sida au

Congo. Nous sommes en partenariat avec une ONG IECD pour la formation de jeunes Camerounais aux techniques agricoles et nous avons participé à la reconstruction d'habitations en faveur des familles de nos marins Philippins, faisant suite au terrible typhon Ayan survenu il y a 8 mois.

C'est un panorama des actions que nous menons. Dans vos pochettes se trouve le rapport exhaustif appelé « Développement Durable, Responsabilité Sociétale », comprenant l'ensemble des indicateurs conformes à la réglementation Grenelle et selon les critères du GRI. Je vous remercie.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

J'offre la parole aux actionnaires qui désireraient poser des questions ou demander des renseignements complémentaires sur les rapports que nous venons de présenter.

QUESTION

Je vous remercie pour le documentaire concernant les navires que vous nous avez présenté de façon remarquable. Concernant l'OPA de JACCAR, et faisant moi-même partie des petits actionnaires privés, est-il dans ses intentions de nous obliger à effectuer un retrait obligatoire à l'issue de l'offre ? Dans le cas où JACCAR obtiendrait les 50,1 %, continuerez-vous à nous donner une action gratuite tous les 2 ans ou cela ne sera-t-il plus possible ? S'il obtient ce taux, est-il de droit français ou autres ?

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je vous remercie pour l'appréciation concernant la présentation de nos métiers, qu'il me paraît important de porter à votre connaissance lors de ces assemblées. En ma qualité de Président de BOURBON, je suis désolé de ne pouvoir répondre à votre question. Je donne la parole à Christian Lefèvre qui vous expliquera la manière dont BOURBON a traité cette opération, et comment la note en réponse qui est disponible sur le site a été élaborée.

MONSIEUR CHRISTIAN LEFEVRE, DIRECTEUR GENERAL :

Le Conseil de BOURBON a désigné un expert indépendant qui a rendu un rapport qui est public et mis en ligne sur le site de l'AMF ainsi que sur celui de BOURBON. Il valorise l'entreprise et fournit un avis d'équité concernant l'offre. Par ailleurs, le Conseil d'administration a nommé un comité d'administrateurs indépendants pour étudier celle-ci ainsi que le rapport de l'expert. L'ensemble de ces éléments sont rendus publics sur le rapport de l'AMF et sur le site de BOURBON. L'intention de ne pas retirer BOURBON de la côte a été affirmée par l'initiateur et nous devons le croire, car ceci a été déclaré et notifié auprès de l'AMF. D'autre part, l'action gratuite est effectuée régulièrement tous les 2 ans, et concerne

des décisions qui sont prises par le Conseil d'administration. Il n'est pas de mon fait, de vous affirmer que cette décision sera toujours de rigueur dans 1 an. Néanmoins, il est possible que ces pratiques perdurent pour les années à venir. Concernant le PEA, vous détenez des actions et vous souhaitez savoir si après l'offre et dans le cas où cette dernière est retenue, vous pourrez conserver les actions dans ce PEA. Oui, c'est tout à fait possible.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Nous allons procéder de la manière suivante afin de gérer vos frustrations. Nous répondrons aux questions en tant que BOURBON. Si vous souhaitez poser des questions à l'issue de la fin de la réunion de l'assemblée générale, au directeur de JACCAR, je ne doute pas qu'il se prêle à ces réponses.

QUESTION

A la lecture de la presse, nous apprenons que c'est la révolution du gaz de schiste et que l'offshore est éloigné, compliqué et coûte cher. Est-ce que cela peut engendrer des risques sur la société et que les pétroliers décident d'extraire hors du continent ?

D'autre part, pouvez-vous nous rappeler les raisons qui ont conduit le Conseil à choisir d'augmenter la location par rapport à la propriété, à savoir le changement de modèle d'exploitation ? Pourquoi maintenant ? A ce même titre peut-on envisager d'autres cessions en 2014 et 2015 ? Quelles sont les perspectives en termes de cessions d'actifs ?

MONSIEUR CHRISTIAN LEFEVRE, DIRECTEUR GENERAL :

Le gaz de schiste est actuellement en production et en développement principalement aux États-Unis. Le Royaume-Uni souhaite suivre cette voie ainsi que la Pologne. L'ensemble des clients pétroliers et des analystes de marchés ont étudié quel pourrait être son impact sur le futur. Le Parisien publiait il y a 6 mois, une prévision du prix du baril à 50 dollars d'ici 2017. Il s'agit d'une des possibilités qui n'est pas celle que nous croyons. Les slides que je vous ai présentés estiment la demande en énergie, avec une prépondérance en pétrole et en gaz et une valeur absolue des productions futures qui seront nécessaires pour fournir le marché dans ces carburants. Cependant, ceci pourrait avoir un impact mais permettrait de limiter l'explosion du prix du baril.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Toute menace est une opportunité. Concernant la structure financière, je vous rappelle que le plan « Transforming for beyond » a été présenté en mars 2013 et comporte 4 volets dont 1 financier nommé « Asset Smart ». La structure d'endettement de l'entreprise, qui au 30 juin 2013 était de 2 190 000 000 d'euros de dettes nettes, ne nous permet pas au-

delà de la stratégie en cours, pour BOURBON 2015, d'envisager toutes les options possibles, compte tenu du poids de l'endettement dans le bilan de l'entreprise. Nous avons donc décidé de réserver l'argent de l'entreprise dont nous disposons en cas de risques, et de louer les équipements lorsque les investissements ont produit leurs effets, dont c'est le cas pour les Bourbon Liberty. Il en résulte cette idée d'être le propriétaire lorsque nous innovons, et d'être le locataire lorsque nous avons réussi. Le programme vise à céder pour la somme de 25 milliards de dollars d'actifs, qui représentent environ 25 % de la flotte, dont les loyers ne doivent pas dépasser 30 % de l'EBITDA engendré par l'entreprise. L'idée consistait à réduire brutalement l'endettement et de ne pas attendre que les effets de l'investissement viennent progressivement diminuer cette dette. Cette baisse était vue comme étant un élément important de notre transformation afin de pouvoir saisir de nouvelles opportunités de croissance et de création de valeur, dès le terme de la stratégie en cours, BOURBON 2015. C'est essentiellement pour cette raison, que nous avons pris la précaution de ne pas faire en sorte que les loyers, qui sont des coûts fixes, deviennent trop importants par rapport à la génération d'excédents bruts de l'entreprise, mais aussi de maintenir l'endettement total à des taux inférieurs à 2 fois l'EBITDA et à 0,5 fois la situation nette, en perspective de l'année 2015 et des suivantes. Nous avons déjà encaissé un peu plus d'un milliard de dollars au titre de ce programme qui se déroule normalement. L'ensemble des cessions qui sont prévues et s'élèvent à un montant d'un milliard et demi devraient être réalisées et encaissées, avant la fin de l'année 2015, comme nous l'avions annoncé en 2013.

QUESTION

JACCAR a déposé une OPA en bourse sur les actions de BOURBON qu'il ne détient pas. Dans son ensemble BOURBON évolue positivement sur son dividende. Je pense que ce n'est pas une manière de récompenser l'actionnaire, de sa patience et de son endurance. Pourquoi BOURBON a-t-elle accepté l'offre de JACCAR Monsieur le Président ? Pourquoi JACCAR a-t-elle décidé de déposer cette OPA, malgré l'avis réservé de KPMG qui est l'expert indépendant, Monsieur le Président de JACCAR ?

MONSIEUR CHRISTIAN LEFEVRE, DIRECTEUR GENERAL :

Monsieur Christian LEFEVRE est intervenu précédemment sur l'analyse qui a été réalisée par BOURBON. Le rapport de l'expert indépendant fait état de 2 possibilités que sont le scénario conservateur et optimiste. Le prix offert se situe au bas de la fourchette du scénario conservateur. Le Conseil d'administration a également pris un certain nombre d'éléments en considération, au regard de l'avis qu'il doit donner, selon 3 angles :

- Est-ce positif pour la société ? Est-ce positif pour les salariés ? Est-ce positif pour les actionnaires ?
- Le Conseil reconnaît que si le prix offert est équitable, il se trouve néanmoins dans le bas de la fourchette.

- Il offre une liquidité pour les personnes qui le souhaitent, mais il est également possible de rester des actionnaires de BOURBON.

Il s'agit d'une opinion qui est mesurée mais je pense qu'elle est tout à fait réfléchie et tient compte des éléments de l'expert considérant. Cependant, chaque actionnaire est libre d'agir comme ils le souhaitent selon la démocratie actionnariale.

Votre seconde question destinée au Président JACCAR sera abordée en dehors de cette assemblée générale.

QUESTION

Pourquoi l'ensemble de vos constructions se situent sur des chantiers principalement en Chine ? Quel impact les événements actuels du Nigeria ont sur l'entreprise ?

MONSIEUR CHRISTIAN LEFEVRE, DIRECTEUR GENERAL :

La plupart de nos gros navires en acier sont construits en Chine, qui possède des chantiers d'une grande capacité de construction et qui est apte à multiplier et à livrer un navire tous les 15 jours. Par ailleurs, le prix de la coque dans notre business model est très important car il représente 1 tiers de nos coûts, et le prix marché le plus intéressant se trouve également dans ce pays. Par ailleurs, il y a beaucoup moins de risques de ne pas avoir le navire ou que ce dernier ne soit pas conforme aux spécifications, dans ce pays qu'ailleurs.

MONSIEUR GAËL BODENES, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE OPÉRATIONS:

En ce qui concerne le Nigéria la sûreté est une de nos préoccupations premières. Nous avons mis en place les moyens de protection nécessaires mais le principal problème est celui de la piraterie en mer. La situation actuelle est totalement déconnectée de nos opérations maritimes. Elle se situe dans le Nord du pays et il n'y a aucune raison qu'elle vienne impacter nos opérations. Nous restons toutefois très vigilants et nos mesures de sécurité ont été renforcées.

QUESTION

Pourquoi l'action n'est pas équilibrée par rapport au montant des chiffres qui sont présentés et ne nous permet pas de faire de bénéfice ?

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Nous avons le rôle de l'entrepreneur qui consiste à réaliser de grandes choses au prix de beaucoup de difficultés. Il entraîne des personnes dans son sillage qui mettent en œuvre leurs capacités ainsi qu'un certain nombre de moyens matériels, afin de satisfaire les attentes du client qu'ils ont identifiées, et pour lequel ils pensent apporter une réponse qui

soit appropriée. C'est le rôle des 12 000 personnes de BOURBON, de 83 nationalités différentes et partout dans le monde. Nous faisons l'entreprise. Les valeurs qui sont attendues des personnes travaillant chez BOURBON sont le professionnalisme, l'enthousiasme, la responsabilité, la solidarité. Cette dernière ne se limite pas entre nous mais elle s'applique dans nos relations avec les communautés dans lesquelles nous intervenons, dans le but de leur donner l'opportunité d'avoir du travail ou de faire en sorte que notre présence ait des conséquences dans leur vie quotidienne, dans une perspective de vie commune. C'est cela notre responsabilité. Depuis tant d'années et encore aujourd'hui, je suis fier de voir les femmes et les hommes de BOURBON, augmenter l'engagement avec lequel ils font l'entreprise. D'autre part, le marché financier est semblable à l'ensemble des marchés. Dans celui des actions, toutes les personnes se retrouvent et les échangent virtuellement. Le prix reflète la volonté de vendre ou celle d'acheter. Sur le marché, le cours de BOURBON ne semble pas bouger puisqu'il ne bénéficie ni d'un courant acheteur significatif, ni d'un courant vendeur qui aurait entraîné une baisse supplémentaire. Le marché est désigné par l'ensemble des actionnaires individuels et les personnes présentes le 5 mars 2014, auxquelles nous avons proposé le partage des bons résultats dont vous nous parliez. Le 5 mars le cours a perdu 5 %, puis de nouveau 5 % le lendemain ; c'est la loi du marché. Nous pouvons vous expliquer ce que nous réalisons, vous faire partager nos convictions, être transparent sur les différents critères avec lesquels le marché peut évaluer nos performances mais nous ne pouvons pas forcer les gens à acheter ou à vendre.

INTERVENTION SALLE

En principe le prix de l'action reflète la santé de la société. Votre cours de bourse devrait être plus important qu'il n'est.

QUESTION

Avez-vous des opérations au Gabon, en Angola, en Guinée Equatoriale ou en Côte d'Ivoire, qui sont des pays pétroliers importants en Afrique, dans votre zone historique d'intérêt, pour votre position pétrolière ? Êtes-vous disposés à réaliser d'autres opérations dans ces pays, si des opportunités se présentaient ?

MONSIEUR GAËL BODENES, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE OPÉRATIONS:

Nous sommes présents sur l'ensemble de la zone Ouest Afrique, au Gabon, au Congo, au Cameroun, au Ghana, au Bénin dont nous démarrons des opérations, en Côte d'Ivoire et par le passé nous avons été en Guinée Equatoriale. Nous effectuons un développement en Afrique du Sud et ainsi qu'en Afrique de l'Est et particulièrement dans le Mozambique et la Tanzanie.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'Angola est également pour nous un marché très important, avec la présence d'une centaine de navires en opération.

QUESTION

Nous avons atteint un pic d'endettement en juin 2013 de 2 190 000 000 d'euros puis au 31 décembre de 1,7 milliards de dollars. Considérant le marché relativement stable, l'EBITDA généré s'élèvera entre 300 et 400 millions d'euros, ce qui équivaut à 1,2 milliard sur une période de 3 ans. L'endettement diminue de façon substantielle entraînant de nouvelles marges de manœuvre pour l'entreprise et permet de poursuivre des axes d'investissement. Ressentez-vous de faibles signaux de la part de vos clients, qui fourniraient des pistes de travail pour une société telle que BOURBON, sans pour autant changer de métier ?

MONSIEUR CHRISTIAN LEFEVRE, DIRECTEUR GENERAL :

Nous avons des clients qui continuent à investir mais qui souhaitent réduire légèrement leur apport financier et augmenter davantage la discipline dans la sélection de leurs projets. Nous constatons que pour nos clients de la catégorie major et en offshore continental et profond, la réduction est faible. En offshore profond beaucoup de projets ont été retardés suite à des problèmes relationnels avec le concessionnaire ainsi des équilibres de contrats de partage alors que dans l'offshore continental dans lequel le retour sur l'investissement est plus rapide, nous notons une activité satisfaisante ainsi qu'un grand nombre de projets réalisés dans plusieurs pays. Dans l'ensemble les signaux sont encourageants, et les clients continuent à investir dans les secteurs de l'offshore profond et continental. Nous explorons l'éventualité de collaborer avec d'autres métiers dont nous présenterons les résultats en novembre 2014, en cherchant la manière de valoriser et éventuellement de nous diriger vers d'autres services, que ceux que nous effectuons déjà. Sur la base de nos compétences nous cherchons à améliorer nos navires et nos équipements, afin de fournir à nos clients un service plus large.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Y a-t-il une autre question avant que nous ne passions aux votes des résolutions ?

QUESTION

Voyez-vous une future possibilité avec le Brésil ?

MONSIEUR GAËL BODENES, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE OPÉRATIONS:

De nombreux investissements existent au Brésil où nous sommes présents et opérons actuellement 25 navires. Aujourd'hui, le client unique du Brésil, PETROBRAS ayant ralenti ses investissements, ce pays est freiné dans son développement, mais de nombreux blocs ont été transmis aux compagnies pétrolières internationales, qui ont commencé leurs investissements. Ceci nous fournira de belles opportunités à l'horizon 2016, 2017 avec ces nouveaux clients. Toutefois, nous avons l'intention de continuer à opérer au Brésil

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Avant de passer aux votes des résolutions pour lequel je demanderai l'intervention de Monsieur Laurent Renard, je vous communique le quorum définitif. Les résolutions à caractère ordinaire : 71,43 % d'actions présentes pour un nombre de voix identique. Résolution numéro 4 : Le quorum est de 60,86 % et tient compte des personnes qui ne peuvent participer aux votes. Les résolutions à caractère extraordinaire : Le quorum affiche 71 %. Résolution numéro 27 : Le quorum est limité à 70,89 %.

MONSIEUR LAURENT RENARD, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE FINANCE & ADMINISTRATION :

Résolutions 1 à 17 : Conditions de quorum et la majorité sont requis pour une assemblée ordinaire. Résolutions 18 à 30 : Conditions de quorum et de majorité requise pour une assemblée extraordinaire.

Je demande à l'assemblée générale, conformément à la recommandation de l'autorité des marchés financiers, de me dispenser de donner la lecture intégrale du texte des résolutions dont les actionnaires ont pu prendre connaissance avant les réunions. Et je vous propose de n'en lire que le résumé. Le titre et le numéro de chaque résolution apparaîtront sur l'écran. Nous procéderons par vote sur bulletin à lecture optique. À vos votes seront ajoutés ceux qui ont été émis par correspondance. Je vous précise que les abstentions sont comptabilisées à part des votes contre. Nous allons donc tout d'abord procéder aux votes des résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RÉSOLUTIONS 1 ET 2

Proposition d'approuver le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi que les rapports de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Président et celui des Commissaires aux comptes y afférant, ainsi que les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 et le rapport du Conseil et des Commissaires aux comptes y afférant.

RÉSOLUTION 3

Proposition d'approuver la distribution d'un dividende net de 1 euro par action.

RÉSOLUTION 4

Proposition d'approuver les conventions mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes. Nous vous rappelons que les actionnaires concernés ne prendront pas part à ce vote.

RÉSOLUTION 5

Proposition de fixer la somme globale des jetons de présence alloués au Conseil d'administration, à 400 000 euros pour l'exercice 2013 et les exercices ultérieurs.

RÉSOLUTIONS 6 ET 7

Proposition de renouveler le Cabinet Deloitte et Associés aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaires, et le Cabinet Béas à celui de Commissaires aux comptes suppléants, pour une durée de 6 exercices.

RÉSOLUTIONS 8 ET 13

Proposition de renouveler les mandats de Messieurs Christian MUNIER et Beaudouin MONNOYEUR, en tant qu'administrateurs pour une durée de 3 ans. Ce sont les résolutions 8 et 10. Proposition de nommer Madame Astrid De Breon, en remplacement de Monsieur Henry de Chateaufvieux (résolution n°9) ; de nommer Monsieur Bernard Schmitt en remplacement de Monsieur Guy Dupont (résolution n°11), en tant qu'administrateurs pour une durée de 3 ans. Proposition de nommer Madame Xiaowei Wang en remplacement de Madame Lan Vo ThiYuen (résolution n°12) ; de nommer Monsieur Philippe Salle en remplacement de Monsieur Philippe Sautter (résolution n°13), en tant qu'administrateurs pour la durée restant à couvrir sur leur mandat respectif.

RÉSOLUTION 14

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration à opérer sur les actions de la société, de fixer à 40 euros par action le prix maximum d'achat et de limiter le nombre d'actions acquises à 5 % au plus du capital social. De décider que le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions, ne pourra dépasser 149 119 360 euros.

RÉSOLUTIONS 15 ET 17

Proposition de fournir un avis favorable sur la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre dernier, pour chaque mandataire social, tel que présenté dans

le rapport de gestion du document de référence 2013, au chapitre III-3-1, rémunération du Président du Conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués. Monsieur Jacques Armand de Chateauevieux, Président du Conseil d'administration (résolution n°15), Monsieur Christian Lefèvre, directeur général (résolution n°16), Messieurs Gaël Bodénès et Laurent Renard, directeurs généraux délégués (résolution n°17).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

RÉSOLUTION 18

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration, avec faculté de délégation à toutes personnes autorisées par la loi, à annuler en une ou plusieurs fois sur ces seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, tout ou partie des actions que la société détient, ou pourra détenir en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations données par l'assemblée générale au Conseil, et à procéder à due concurrence, à une réduction du capital social. Cette autorisation serait conférée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale.

RÉSOLUTION 19

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes, dont la capitalisation serait admise ; par l'émission et contributions gratuites d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces 2 modalités.

RÉSOLUTIONS 20 ET 21

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration pour une durée de 26 mois, à augmenter le capital social, par rapport aux titres de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant maximum susceptible d'être émis ne pourra alors excéder 8 millions d'euros (résolution n°20). Ou avec préférentiel du droit de souscription, le montant maximum alors susceptible d'être émis ne pourra excéder 4 millions d'euros. (Résolution n°21).

RÉSOLUTION 22

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration de décider d'une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public ou par placement privé. De déroger dans la limite de 10 % du capital social par an, aux conditions de fixation du prix prévu par les résolutions susvisées et à fixer le prix d'émission des titres. Soit au cours moyen pondéré de l'action de la société, le jour précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminué d'une décote maximale de 15 %. Soit à la moyenne de 5 jours consécutifs cotés de l'action choisie parmi les 30 dernières séances de bourse

précédente. La fixation du prix d'émission éventuellement diminué d'une décote maximale de 10 %.

RÉSOLUTION 23

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration à augmenter pour chacune des émissions d'actions ordinaires, ou de valeurs mobilières donnant accès au capital décidé en application des 20^e et 21^e résolutions, le nombre de titres à émettre dans les conditions prévues par l'article L 225 135 1 du Code de Commerce, et dans la limite des plafonds fixés par l'assemblée.

RÉSOLUTION 24

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration à procéder sur rapport du Commissaire aux apports, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, donnant accès à des actions ordinaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société, et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières, donnant accès à ce dernier.

RÉSOLUTION 25

Proposition d'autoriser le Conseil d'administration à octroyer des options de souscription, et/ou d'achats d'actions, aux membres du personnel salarié, et/ou certains mandataires sociaux. Le nombre total d'options pouvant être attribuées est limité à 5 % du capital. Le nombre total d'options pouvant être attribuées aux mandataires sociaux est limité à 1 %.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 38 mois, et ces opérations seraient réalisées sans décote.

RÉSOLUTION 26

Proposition d'autoriser le Conseil à attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié, et/ou à certains mandataires sociaux, le nombre total d'actions pouvant être attribuées serait limité à 5 % du capital. Le nombre d'actions pouvant être attribuées aux mandataires sociaux serait limité à 1 % du capital. Aucune décote à envisager avec une période de 38 mois.

RÉSOLUTION 27

Proposition d'autoriser le Conseil, avec faculté de délégation, à procéder en une ou plusieurs fois tant en France qu'à l'étranger, à l'émission de bons de souscription d'actions, bons de souscription et/ou d'actions nouvelles, et/ou existantes, et/ou d'acquisitions d'actions nouvelles, et/ou existantes remboursables, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de personnes. Le montant maximum autorisé est limité à 1 million d'euros et la durée de validité est de 18 mois. Il est rappelé que le directeur

général et les directeurs généraux délégués actionnaires, conformément à la recommandation de l'AMF, ne prennent pas part aux votes.

RÉSOLUTION 28

Proposition d'autoriser le Conseil à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, au profit des adhérents, à 1 ou plusieurs plans d'épargne entreprise ou de groupes, établis par la société. Le montant maximum autorisé est de 5 millions d'euros avec une durée de validité de 26 mois.

RÉSOLUTION 29

Proposition de fixer à 25 % du capital existant au jour de la présente assemblée, le montant nominal maximum des actions susceptibles d'être émises, immédiatement ou à terme, en vertu des 19^e, 20^e, 21^e, 24^e et 28^e résolutions.

RÉSOLUTION 30

Proposition de donner tous pouvoirs pour effectuer les formalités prévues par la législation en vigueur. Je vous remercie.

MONSIEUR JACQUES DE CHATEAUVIEUX, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Notre assemblée générale se termine avec le vote de ces résolutions. Ce dernier sera affiché sur écran en zone d'enregistrement, après la clôture de l'assemblée générale, dans les salons d'accueil BOURBON au sein de l'Eurosites, et mis en ligne sur le site web le soir même. En votre nom et au mien, je souhaite dire notre reconnaissance, nos encouragements et notre confiance à toutes celles et ceux qui travaillent chaque jour pour faire de BOURBON ce qu'il est. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine et je vous remercie.